



Centre de Valorisation Energétique **C.V.E NOVERGIE D'ARGENTEUIL**

Dossier d'Information du Public

Année 2014

(avec comparaison à 2013)



prêts pour la révolution de la ressource



SOMMAIRE



I Présentation

LE CVE - NOVERGIE Argenteuil

02 Rejets aqueux du CVE 2013/2014

03 Rejets liquides du CVE 2013/2014

04 Rejets solides 2013/2014

II Bilan d'activité

01 Synthèse de l'année 2013/2014

02 Provenance des déchets

03 Apports annuels

04 Valorisation énergétique

05 Valorisation matière

06 Incidents

07 Evolution pour 2014

IV Impact environnemental

01 Surveillance des retombées
atmosphériques : Principe

02 Surveillance des retombées
atmosphériques dioxines et métaux
lourds

03 Piézométrie

III Performances environnementales

01 Emissions atmosphériques 2013/2014

01.1 Analyses semestrielles réglementaires

01.2 Contrôle continu ligne A

01.3 Contrôle continu ligne B

01.4 Comptage et répartition des
dépassements

CONCLUSION



I Présentation

SUEZ environnement - CVE Argenteuil

LE CVE - NOVERGIE Argenteuil



L'équipe de Novergie Argenteuil

- 42 salariés sur site (dont 3 contrats de qualification)
- 4 salariés (en équivalent temps plein) de sociétés d'entretien
- 3 salariés de la société exploitant le CTVM

L'installation d'incinération

- Ligne A : four 9 t/h à PCI 2200 kcal/kg - chaudière : 25 t/h vapeur 360°/36bar
- Ligne B : four 15 t/h à PCI 2500 kcal/kg - chaudière 54 t/h vapeur 380°/45bar

La valorisation Energétique

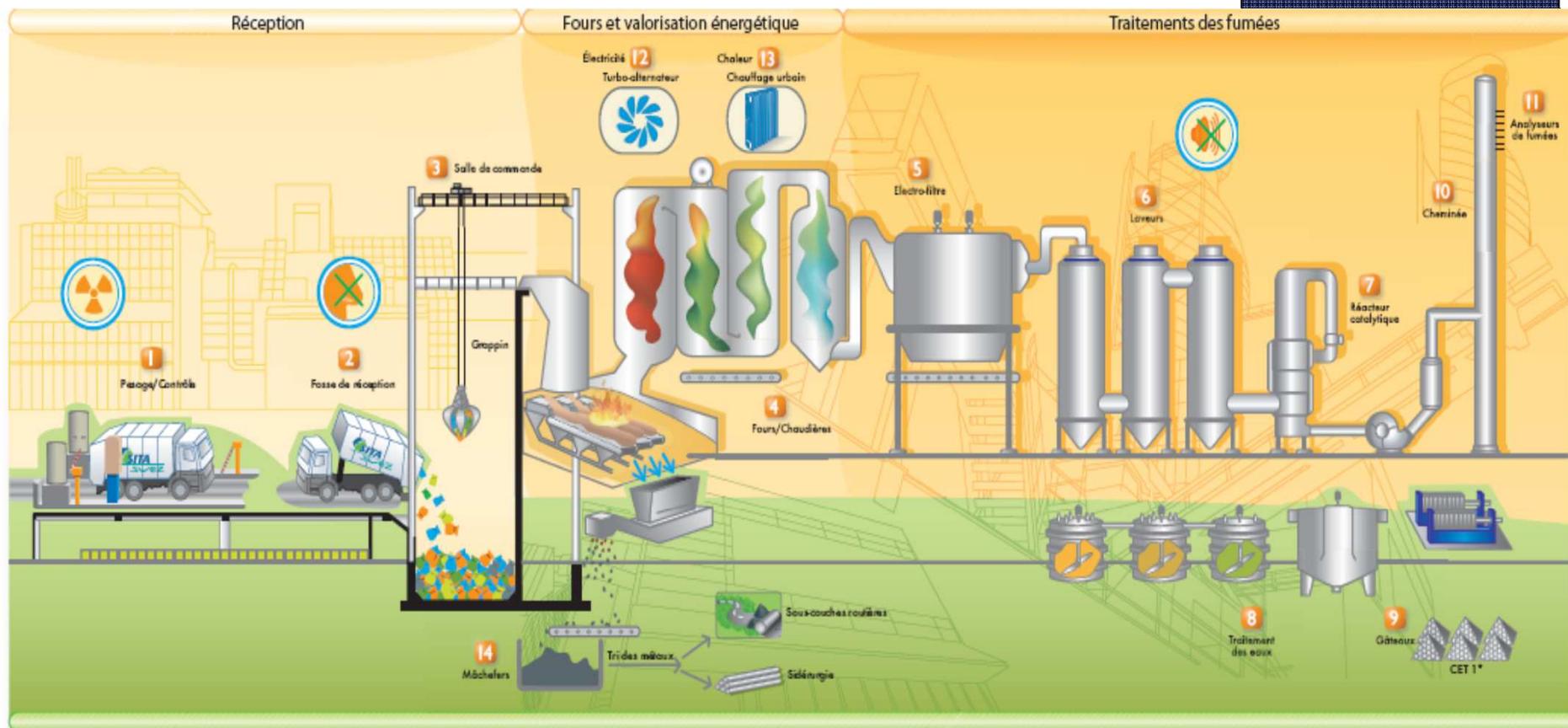
- Production d'électricité par 2 Groupes Turbo-Alternateurs de 5 MW et 10 MW
- Production de chaleur à raison de 13 MW pour le réseau de la ville d'Argenteuil
- Production de vapeur alimentant la société Placo Plâtre à Corneilles en Paris

Installations de traitement

- 2 unités de traitement des fumées (1 par ligne) avec analyse en continu
- 1 station de traitement des effluents utilisés dans le process
- 1 centre de traitement et valorisation des mâchefers



LE CVE - NOVERGIE Argenteuil



Synoptique de fonctionnement



II Bilan d'activité

- 01 Synthèse comparative des années 2013 et 2014
- 02 Provenance des déchets
- 03 Apports annuels
- 04 Valorisation énergétique
- 05 Valorisation matière
- 06 Incidents majeurs
- 07 Evolution pour 2014

II Bilan d'activité

01 Synthèse de l'année 2014 versus 2013

	2013	2014
Déchets réceptionnés	179 815 tonnes	189 251 tonnes
Déchets incinérés	173 313 tonnes	182 867 tonnes
Valorisation Électrique	68 206 MWh	60 299 MWh
Valorisation Thermique (chaleur)	51 853 MWh	43 297 MWh
Valorisation en vapeur industrielle	7 518 MWh	9 442 MWh
Achat d'électricité	15 701 MWh	6 534 MWh
Valorisation de Matériaux pour travaux routiers	32 420 tonnes	33 937 tonnes
Métaux Ferreux recyclés	2 423 tonnes	2 325 tonnes
Métaux non-ferreux recyclés	305 tonnes	415 tonnes

L'augmentation des tonnages réceptionnés et traités est due à l'augmentation des apports du syndicat EMERAUDE en accord avec l'avenant au contrat passé au 1^{er} août 2014.

Baisse de la vente d'électricité compensée par la baisse de l'achat d'électricité (cf diapo 10).

Demande d'APC à 196 000 T validée en Coderst du 4 nov 2014.

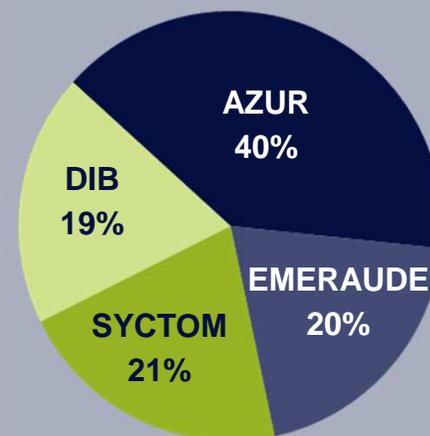
II Bilan d'activité

02 Provenance des déchets

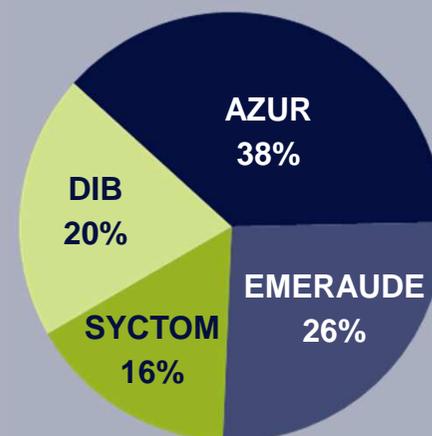
Les déchets réceptionnés sont :

- Les ordures ménagères des communes du Syndicat AZUR
- Une partie des ordures ménagères des communes du Syndicat EMERAUDE et du SYCTOM de Paris
- Des Déchets Industriels Banals (D.I.B) provenant de clients industriels.

Répartition des apports (tonnes réceptionnées)



Année 2013
179 815 tonnes

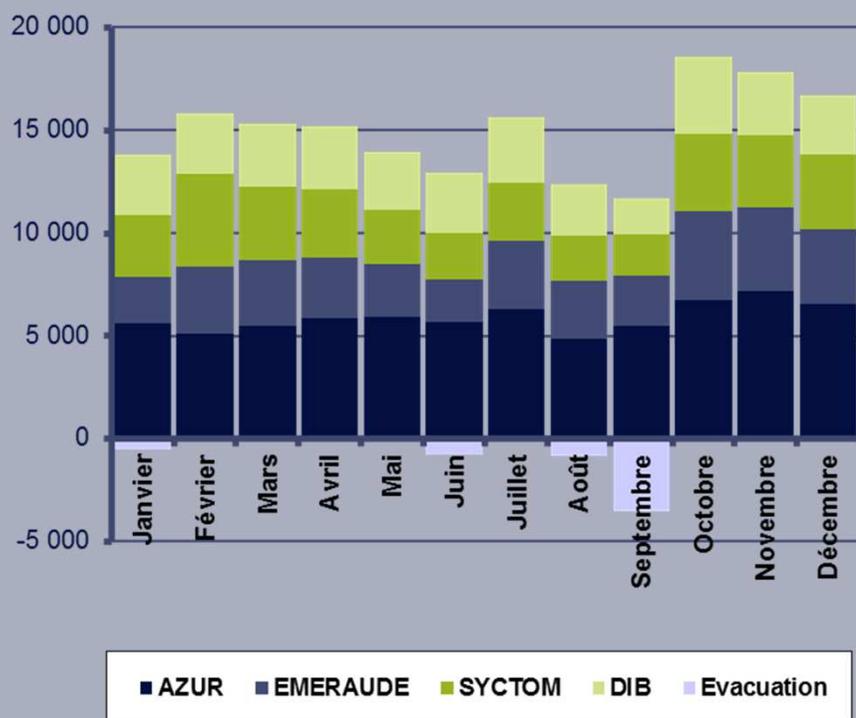


Année 2014
189 251 tonnes

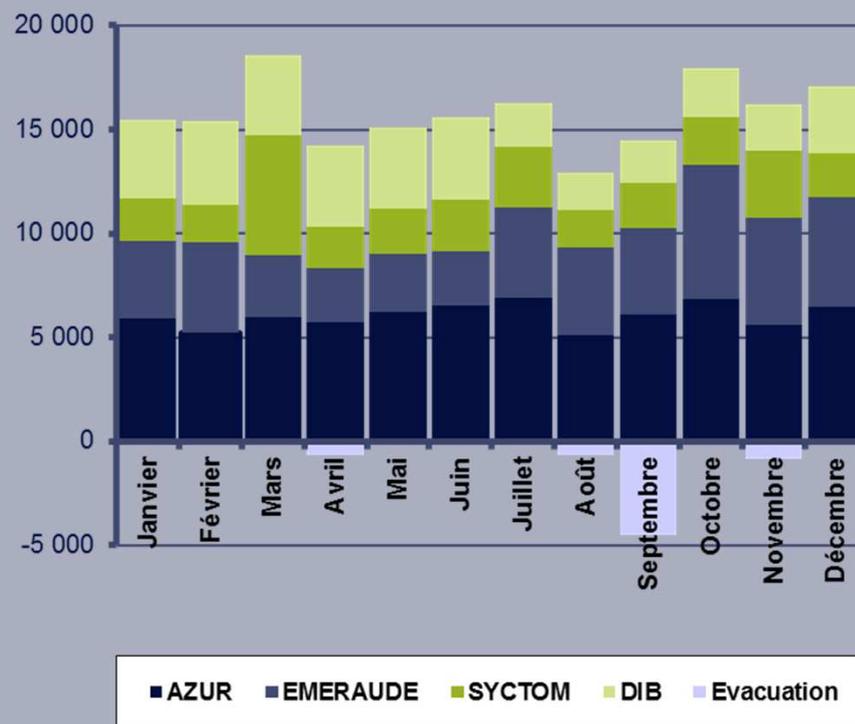
II Bilan d'activité

03 Apports mensuels année 2014 versus 2013

Année 2013



Année 2014



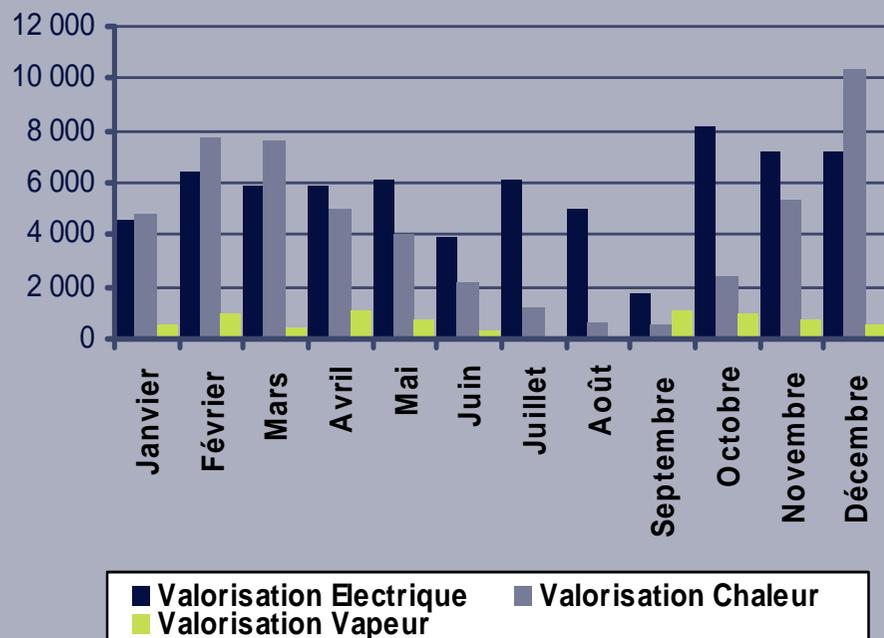
Augmentation des apports Emeraude à partir du 1^{er} août 2014

II Bilan d'activité

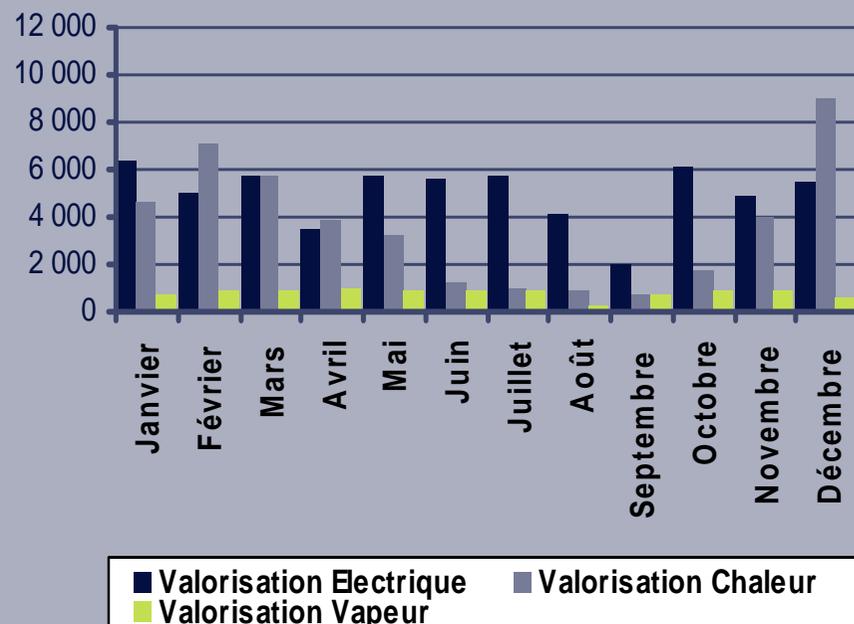
04 Valorisation énergétique mensuelle année 2014 versus 2013

Valorisation d'électricité, de chaleur et de vapeur industrielle issues de l'incinération des déchets

Année 2013



Année 2014



La diminution de la production de vapeur à destination du réseau de chaleur urbain est la conséquence de problèmes de compatibilité entre la régulation côté UVE et la régulation côté chaufferie. Problème réglé fin 2014. La diminution de la valorisation d'énergie électrique du GTA1 est liée à l'arrêt du contrat d'Obligation d'Achat avec EDF et le passage sur le marché libre au 31/01/2014 avec possibilité d'auto-consommation du CVE et diminution consécutive de l'achat d'électricité.

II Bilan d'activité

04 Performance énergétique 2014 versus 2013

La performance énergétique du CVE est de l'ordre de :

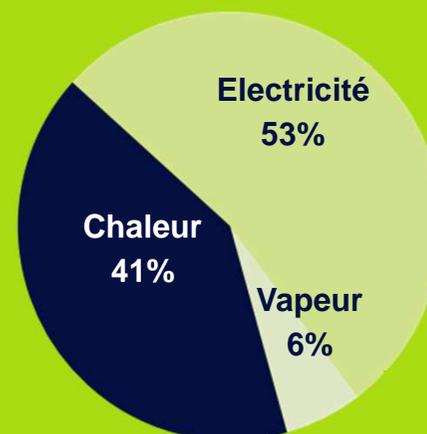
En 2013 :

- 68,5% avec prise en compte de l'Énergie thermique autoconsommée
- 59,1% sans prise en compte de l'Énergie thermique autoconsommée

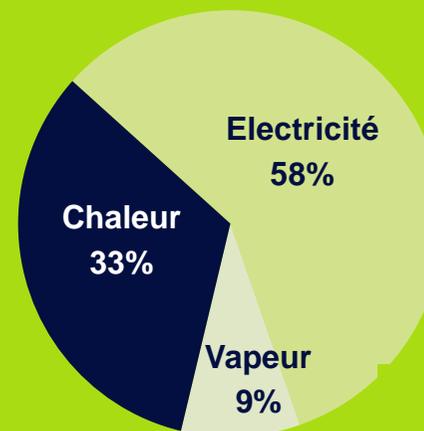
En 2014 :

- 70,0% avec prise en compte de l'Énergie thermique autoconsommée
- 59,1% sans prise en compte de l'Énergie thermique autoconsommée

Répartition par type :



Année 2013



Année 2014

II Bilan d'activité

05 Valorisation matière 2014 versus 2013

	2013	2014
Mâchefers produits CVE Argenteuil	43 329 tonnes (estimées)	45 717 tonnes (estimées)
Valorisation des graves en matériaux pour travaux routiers	32 420 tonnes	33 937 tonnes
Métaux Ferreux recyclés	2 423 tonnes	2 325 tonnes
% par rapport au tonnage incinéré	1,4%	1,27%
Métaux non-ferreux recyclés	305 tonnes	415 tonnes
% par rapport au tonnage incinéré	1,76%	2,27%

La diminution de la production de ferreux ne trouve pas d'explication dans les données process de l'usine. Elle peut probablement s'expliquer par des facteurs exogènes ; une évolution des matériaux d'emballage des industriels de l'agro-alimentaire par exemple.

L'augmentation de la production de non-ferreux, en revanche, peut être imputée à l'augmentation du tonnage de déchets traités mais, probablement aussi, à des facteurs exogènes du même type.

⇒ Respect de l'Arrêté Ministériel du 18 novembre 2011

II Bilan d'activité

06 Incidents techniques et Accidents 2013 et 2014

Incident technique :

2013 :

22 août : Explosion du Water-jacket de la trémie d'enfournement de la ligne A (Four3)

Impact technique = Mise à l'arrêt de la ligne A durant 218 h

Impact sur l'environnement = Dépassement de 1,5 h en CO sur ligne A.

Identification de la cause de l'incident : Inconnue à ce jour. Expertise assurance en cours.

Remplacement des parois du water-jacket ainsi que de la nourrice de distribution de gaz recirculés réalisés lors de l'arrêt technique de la ligne 3 de mai 2014.

Accident pouvant porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article 511-1 du code de l'environnement :*

2014 :

2 au 3 décembre 2014 : black-out usine (perte de l'ensemble des installations)

Impact technique = Mise à l'arrêt de la ligne A pendant 7h30 et de la ligne B pendant 28 h

Impact sur l'environnement = dépassement en dioxines sur les analyses en semi-continu de la ligne 4

Identification de la cause de l'incident : le black-out est dû à la perte de l'alimentation générale de l'usine consécutive à un dysfonctionnement de l'onduleur général de l'usine pendant l'intervention de maintenance préventive d'une société sous-traitante. Cela a occasionné la perte du contrôle commande et en particulier des brûleurs et du traitement des fumées avec la présence de déchets sur les grilles qui ont continué à brûler sans possibilité de maîtrise de la combustion alors que les préleveurs PCDD/F continuaient à prélever.

* Accident pouvant porter atteinte ou être à l'origine d'inconvénients soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publiques, soit pour l'agriculture, soit pour la protection de la nature, de l'environnement et des paysages, soit pour l'utilisation rationnelle de l'énergie, soit pour la conservation des sites et des monuments ainsi que des éléments du patrimoine archéologique

II Bilan d'activité

07 Evolution pour 2014

La mise en application, au 1^{er} juillet 2014, des exigences de l'arrêté ministériel du 3 août 2011 a abouti à la mise en place de moyens supplémentaires de surveillance des rejets atmosphériques des 2 lignes d'incinération de notre site, notamment :

- *La mesure en continu de l'ammoniac (NH_3)*
(seuil applicable selon l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter = 20 mg/Nm³ sur la moyenne semi-horaire et 10 mg/Nm³ sur la moyenne journalière),
- *La mesure en continu des flux de polluants rejetés à l'atmosphère (cf. slide 21),*
- *la mesure en semi-continu des dioxines – furannes au moyen de préleveurs AMESA.*
(semi continu = analyse sur prélèvements continu de 28 jours)

En août 2013, au début de la mise en service des analyses en continu du NH_3 , nous avons été confrontés à de nombreux dépassements des moyennes journalière sur la ligne B, pour cause d'encrassement prématuré de l'échangeur SCR du à des fuites sur le dessaturateur et des dysfonctionnements dans la régulation de l'injection d'ammoniaque nécessaire au traitement des NOx (oxydes d'azote).

Problèmes de dépassements NH_3 résolus par la mise en place de nouveaux débitmètres sur les cannes d'injection d'ammoniaque et par des travaux curatifs sur le dessaturateur.



III Performances environnementales

01 Emissions atmosphériques 2013/2014

01.1 Analyses semestrielles réglementaires

01.2 Contrôle continu ligne A

01.3 Contrôle continu ligne B

01.4 Comptage et répartition des dépassements

02 Rejets aqueux du CVE 2013/2014

03 Rejets liquides du CVE 2013/2014

04 Rejets solides 2013/2014

III Performances environnementales

01 Emissions atmosphériques 2014 versus 2013

01.1 Analyses semestrielles réglementaires – MOYENNE 3x30 minutes

Laboratoire KALI'AIR		2013				2014				Arrêté Préfectoral VLE 30min
		1 ^{er} semestre		2 ^{ème} semestre		1 ^{er} semestre		2 ^{ème} semestre		
Paramètre	Unité	Ligne A	Ligne B	Ligne A	Ligne B	Ligne A	Ligne B	Ligne A	Ligne B	
CO	mg/Nm3	8,6	5,9	7,7	6,3	9,6	6,2	10,5	6,2	100
COT	mg/Nm3	1,1	0,78	1,0	0,84	4,3	2,6	1,4	1,0	20
SO2	mg/Nm3	3,1	5,8	0,8	48,6	0,50	15,1	0,98	1,4	200
Poussières	mg/Nm3	1,5	2,6	0,9	4,2	3,9	5,3	3,1	4,3	30
HCl	mg/Nm3	1,0	1,1	0,3	0,6	0,53	4,5	8,0	3,0	60
HF	mg/Nm3	0,2	0,14	0,3	0,1	0,20	0,10	0,17	0,09	4
Hg Mercure	mg/Nm3	0,0034	0,0051	0,0045	0,0031	0,0025	0,0023	0,0074	0,0086	< 0,05
Cd + Ti	mg/Nm3	0,0044	0,0023	0,0035	0,0062	0,0042	0,0074	0,0015	0,0036	< 0,05
Métaux*	mg/Nm3	0,164	0,0616	0,0524	0,127	0,2210	0,1680	0,1055	0,1110	< 0,5
NOx	mg/Nm3	75,6	70,4	74,2	72,2	64,1	67,2	98	99,7	200
Dioxines	ng/Nm3	0,011	0,016	0,009	0,01	0,004	0,007	0,165 ⁽¹⁾	0,172 ⁽²⁾	0,100
NH3**	mg/Nm3	-	-	-	-	0,12	0,07	1,4	5,9	20

(*) : Sb+As+Pb+Cr+Co+Cu+Mn+Ni+V

- ⇒ Respect des valeurs limites VLE 30 minutes d'émissions atmosphériques
- ⇒ (1) et (2) Dépassements du seuil sur les dioxines lors des mesures du 2^{ème} semestre non expliqués à ce jour. Les mesures complémentaires réalisées en janvier 2015 sont de nouveau inférieures au seuil, soit L3 : 0,0085 ng/Nm3 et L4 : 0,0045 ng/Nm3.

III Performances environnementales

01 Emissions atmosphériques 2013

01.2 Contrôle continu et semi continu LIGNE A – Moyenne 24h et mensuelle

LIGNE A Moyennes journalières		HCl	HF	COT	NOx	SO2	CO	Poussières	T°C Foyer
VLE 24h		10	1	10	80	50	50	10	>850°C
Janvier	mg/Nm3	3.00	0,15	2.20	67,40	0,30	1,50	1,80	1059,00
Février		0.74	0,16	0,30	65,60	1.30	1,60	1.65	1063,00
Mars		2.98	0.20	0.60	62.00	4.20	2.00	1.60	1057,00
Avril		1,21	0,09	0,30	65.00	4.90	2.30	1.89	1059,00
Mai		0.73	0.06	0.60	70.30	3.70	1,30	2.09	1049,00
Juin		0.75	0,15	0,30	64.90	2,60	2.60	0.61	973,00
Juillet		0.68	0,13	0,60	64.10	1.20	1.30	0.60	1037,00
Août		0.97	0.20	0.10	68.00	2.70	1.20	0.67	1034,00
Septembre		0.73	0.22	0,50	64.90	0.50	2.50	0.67	1054,00
Octobre		0.33	0,01	1.30	68.70	0.70	2.00	0.60	1076,00
Novembre		0.37	0.04	0.01	70.80	0.20	2.20	0.61	1051,00
Décembre		0.42	0.08	0.10	68.50	0.30	2.70	0.55	1058,00

(**) Mesuré depuis juillet 2014 conformément à l'arrêté ministériel du 3 août 2010

⇒ Respect des valeurs limites journalières VLE 24h pour la ligne A

III Performances environnementales

01 Emissions atmosphériques 2014

01.2 Contrôle continu et semi continu LIGNE A – Moyenne 24h et mensuelle

LIGNE A Moyennes journalières	HCl	HF	COT	NOx	SO2	CO	NH3***	Poussières	PCDD/DF***	T°C Foyer
VLE 24h	10*	1*	10*	80*	50*	50*	10*	10*	0,1**	>850°C
Janvier	0,30	0,12	0,4	67,9	0,2	2,40	-	0,56	-	1065
Février	0,20	0,11	0,3	70,7	0,3	1,40	-	0,62	-	1064
Mars	0,34	0,10	1,5	72,6	0,3	1,50	-	0,69	-	1070
Avril	0,38	0,07	0,6	71,0	1,5	2,30	-	0,68	-	1063
Mai	0,68	0,04	0,6	71,1	4,5	1,30	-	0,80	-	1039
Juin	1,53	0,67	0,7	63,1	2,1	1,70	-	0,63	-	986
Juillet	1,36	0,69	1,4	48,32	1,01	1,84	0,56	1,03	0,011	1051
Août	2,03	0,8	1,19	51	2,28	2,53	0,34	1,23	0,051	1052
Septembre	1,53	0,24	0,83	53,52	1,47	1,87	0,38	1,12	0,006	1067
Octobre	1,51	0,05	1,4	54,21	0,25	2,81	0,28	1,17	0,002	1063
Novembre	1,55	0,07	1,21	52,8	0,17	2,96	0,23	1,12	0,008	1064
Décembre	1,86	0,16	0,71	53,56	0,14	3,70	0,24	1,08	0,018	1064

(*) en mg/Nm³ à 11% O₂

(**) en ng/Nm³ à 11% O₂

(***) Mesurés depuis juillet 2014 conformément à l'arrêté ministériel du 3 août 2010

⇒ Respect des valeurs limites journalières VLE 24h pour la ligne A

III Performances environnementales

01 Emissions atmosphériques 2013

01.2 Contrôle continu et semi continu LIGNE B – Moyenne 24h et mensuelle

LIGNE B Moyennes journalières		HCl	HF	COT	NOx	SO2	CO	Poussières	T°C Foyer
VLE 24h		10	1	10	80	50	50	10	>850°C
Janvier	mg/Nm3	0,47	0.10	1.80	53,40	13.10	3.80	1.59	1024,00
Février		1.62	0.10	0,80	55.80	8.50	9.30	1,84	1045,00
Mars		0,72	0,08	0.70	54.50	6.60	6,10	2.00	1029,00
Avril		0,38	0,02	0.30	54.40	9.10	5.90	1.75	1026,00
Mai		0,36	0,00	0.30	58.20	2.70	3.90	2.24	1007,00
Juin		0.45	0,02	0,70	58.60	0.60	4.00	2.22	1003,00
Juillet		0,56	0,03	0,60	55,80	5.80	4.20	1.99	1019,00
Août		0.82	0,05	0.10	56.30	5.20	3.20	2.17	1018,00
Septembre		0.91	0,33	1.00	57.20	6.50	1.80	2.88	933,00
Octobre		0.77	0,05	1.50	56.50	5,50	1.80	1.81	1023,00
Novembre		0.58	0,17	0.60	56.20	3.50	1.70	2.13	1037,00
Décembre		0,49	0,20	1.80	53.80	1.30	1.90	2.29	1048,00

⇒ Respect des valeurs limites journalières VLE 24h pour la ligne B

III Performances environnementales

01 Emissions atmosphériques 2014

01.2 Contrôle continu et semi continu LIGNE B – Moyenne 24h et mensuelle

LIGNE B Moyennes journalières	HCl	HF	COT	NOx	SO2	CO	NH3***	Poussières	PCDD/DF***	T°C Foyer
VLE 24h	10*	1*	10*	80*	50*	50*	10*	10*	0,1**	>850°C
Janvier	0,84	0,23	2,4	56	5,2	3,4	-	1,89	-	1047
Février	0,81	0,26	0,5	56,3	8,5	3,3	-	1,77	-	1045
Mars	0,83	0,27	0,4	57	10	4,4	-	1,89	-	1035
Avril	1,12	0,15	0,6	56,4	4,8	3,5	-	2,06	-	1014
Mai	2,12	0,02	0,4	56,9	8,4	2,8	-	2,51	-	1038
Juin	1,73	0,06	0,7	54,6	4,7	2,8	-	2,59	-	1045
Juillet	2,05	0,05	0,55	51,4	5,94	4,69	6,53	4,07	0,020	1046
Août	1,25	0,12	0,21	59,34	10,56	4,31	9,48	6,01	0,046	1039
Septembre	1,25	0,33	1,84	49,59	8,63	2,97	1,95	4,37	0,025	986
Octobre	1,41	0,11	1,15	64,08	2,99	2,09	4,88	4,71	0,011	1014
Novembre	1,36	0,11	0,27	68,23	2,72	2,47	7,98	4,69	0,018	1018
Décembre	1,47	0,19	0,47	60,63	1,79	8,54	0,10	4,47	0,187 ⁽¹⁾	1029

(*) en mg/Nm³ à 11% O₂
 (**) en ng/Nm³ à 11% O₂
 (***) Mesurés depuis
 juillet 2014
 conformément à l'arrêté
 ministériel du 3 août
 2010

⇒ Respect des valeurs limites VLE 30 minutes d'émissions atmosphériques

⇒ (1) Analyse sur prélèvement PCDD/DF de décembre en dépassement (Cf. diapo 13 : black-out du 02/12)

III Performances environnementales

01 Emissions atmosphériques année 2014 versus 2013

01.3 Bilan des flux moyens journaliers (flux ligne A + flux ligne B)

	HCl	HF	COT	NOx	SO2	CO	Poussières	NH3	Cd + Tl	Hg	9 métaux ⁽¹⁾	PCDD/DF
Seuil journalier	30*	3*	30*	245*	153*	153*	30*	30*	153**	153**	1530**	0,3***
Seuil annuel	10,950 t	1,095 t	10,950 t	89,425 t	55,845 t	55,845 t	10,950 t	10,950 t	55,845 kg	55,845 kg	558,45 kg	109,5 mg
2013	0,769 t	0,090 t	0,843 t	55,33 t	4,190 t	4,143 t	1,589 t	Non mesuré	3,91 kg	3,64 kg	83,53 kg	11,3 mg
2014	1,279 t	0,175 t	2,098 t	57,72 t	6,276 t	3,657 t	2,338 t	3,516 t	4,66 kg	5,27 kg	145,6	35,5 mg
Mode de calcul	Calculs sur la base des mesures en continu						Calculs sur la base des mesures semestrielles					

(*) en kg/J

(**) en g/J

(***) en mg/J

(1) Sb+As+Pb+Cr+Co+Cu+Mn+Ni+V

Les variations de résultats de mesures de 2014 par rapport à 2013 peuvent être dues :

- à l'augmentation des tonnages traités,
- au vieillissement des installations (ex : affaiblissement du dessaturateur à l'origine d'une augmentation des concentrations en NH3, poussières et HCl),
- aux incertitudes de mesures.

⇒ **Respect des valeurs limites de flux journaliers**

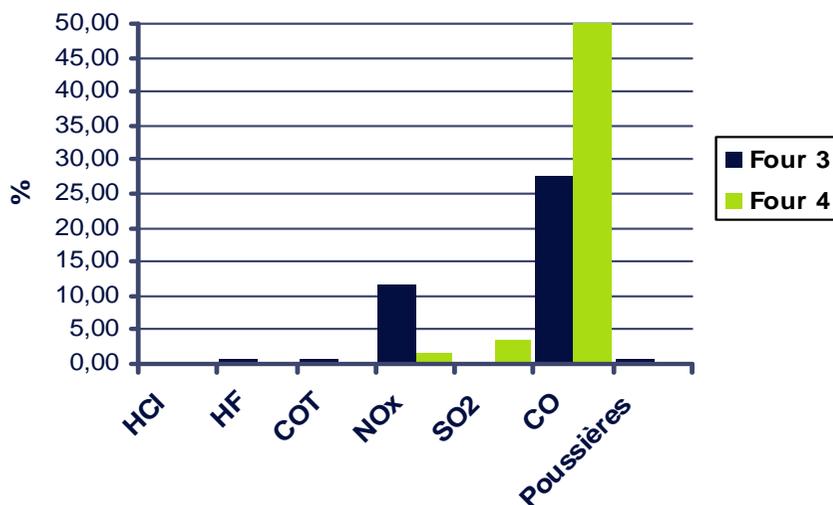
III Performances environnementales

01 Emissions atmosphériques année 2014 versus 2013

01.4 Comptage et répartition des dépassements

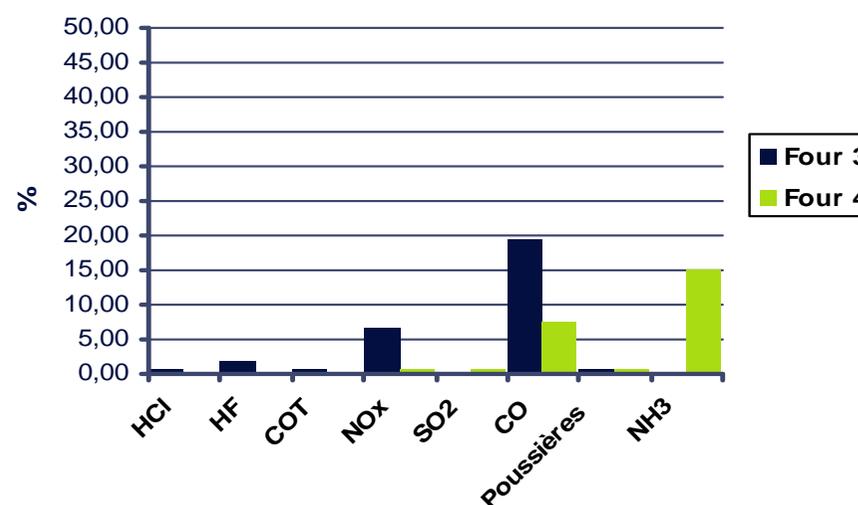
Année 2013

Cumul des dépassements (en heure)		
Ligne A	37h30	60h max
Ligne B	54h30	60h max



Année 2014

Cumul des dépassements (en heure)		
Ligne A	26h	60h max
Ligne B	24h	60h max



La diminution du temps de cumul des dépassements de la ligne B est due à l'augmentation de la fréquence de nettoyage de l'échangeur SCR et l'optimisation de la conduite des fours.

⇒ Respect des temps de dépassements pour les 2 lignes

III Performances environnementales

02 Rejets aqueux du CVE année 2014 versus 2013

AUTOSURVEILLANCE

Les rejets aqueux du CVE d'Argenteuil sont analysés mensuellement.

Les flux (kg/jour) des substances sont calculés sur la base de ces résultats

Paramètres	Valeur Limite	Moyenne 2013	Moyenne 2014
Débit (m3/j)	478 m3/j	99,12 m3/j	71,66 m3/j
Temperature (en ° C)	<30°C	18,65°C	20,66°C
Paramètres	Valeur Limite (kg / jour)	Moyenne 2013 (kg/jour)	Moyenne 2014 (kg/jour)
MES - Matières en suspension	<14,3	1,60	1,9
DCO - Demande Chimique en Oxygène	<59,7	21,40	31,7
Halogène Organique Absorbable	<2,35	0,06	0,05
Hydrocarbures	<2,35	0,008	0,01
Chrome total	<0,239	0,001	0,002
Cuivre	<0,239	0,002	0,002
Zinc	<0,717	0,01	0,007
Nickel	<0,239	0,001	0,001

III Performances environnementales

03 Rejets liquides du CVE année 2014 versus 2013

AUTOSURVEILLANCE

Substances	Valeur Limite (kg / jour)	Moyenne 2013 (kg/jour)	Moyenne 2014 (kg/jour)
Thallium	<0,0239	0,001	0,001
Cyanure	<0,0478	0,001	0,001
Chrome Exavalent	<0,0478	0,0004	0,0008
Cadmium	<0,0239	0,0012	0,0009
Mercure	<0,0143	0,00001	0,00003
Plomb	<0,0956	0,0015	0,0018
Arsenic	<0,0478	0,0004	0,0013
Fluorures	<7,1	0,2	0,8
Chlorures	<8000	507	852
Sulfates	<1200	27	77
COT	<19,1	0,4	1,2

⇒ Respect des flux de toutes les substances dans les rejets aqueux

III Performances environnementales

04 Rejets solides 2014 versus 2013

Les déchets issus de l'incinération sont les **cendres** extraites par le traitement des fumées et les **boues** extraites par le traitement des effluents.

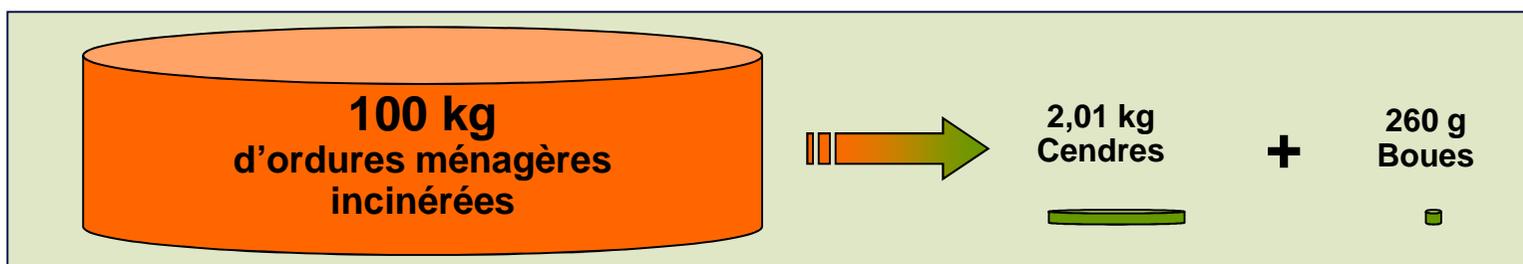
Ces rejets solides sont traités à l'extérieur du CVE Argenteuil par un opérateur spécialisé au sein d'un Centre d'Enfouissement Technique de Classe 1.

Les productions de rejets solides sont suivies :

	2013	2014
Cendres issues du traitement des fumées	3 409 tonnes	3 678 tonnes
Boues issues du traitement des effluents	420 tonnes	475 tonnes

Il s'agit de la fraction non valorisée des déchets incinérés

Ils correspondent à 2,27 % du poids des ordures ménagères incinérées.



⇒ Rejets solides non valorisables minimisés à 2,27% du poids des déchets traités



IV Impact environnemental

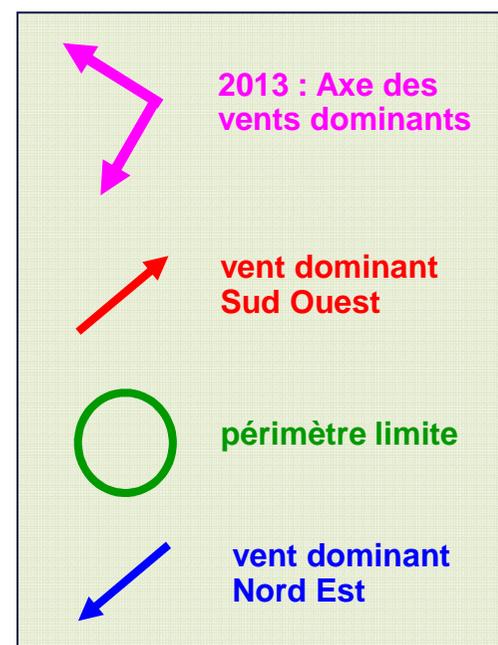
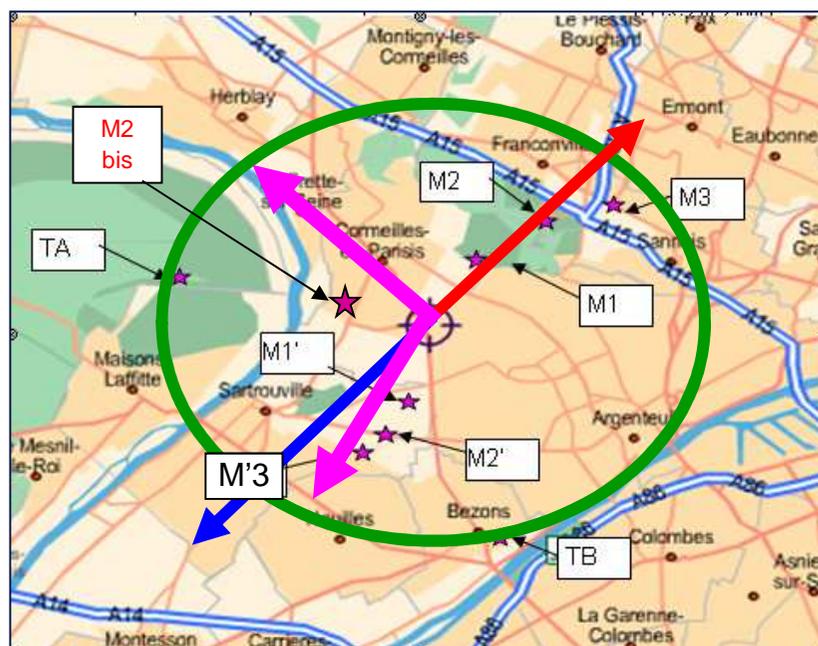
- 01 Surveillance des retombées atmosphériques : Principe
- 02 Surveillance des retombées atmosphériques dioxines et métaux lourds
- 03 Piézométrie

IV Impact environnemental

01 Surveillance des retombées atmosphériques : Principe

9 jauges sont disposées autour du C.V.E. d'Argenteuil afin d'assurer un suivi des retombées atmosphériques, en prenant en considération :

- Les vents dominants habituels : M1 M2 M3 pour l'axe **Sud Ouest**, M'1 M'2 M'3 l'axe **Nord Est**
- Le périmètre limite : **TA et TB**
- La demande de la CLIS 2010 : 1 jauge M2bis sur Ecole Saint Exupéry
- Bilan 2013 : vents dominants de secteur Sud-Sud Ouest. Configuration habituelle par rapport aux années antérieures (à part 2012 année exceptionnelle)



IV Impact environnemental

02 Surveillance des retombées atmosphériques dioxines et métaux lourds

Point	Localisation	Expo Vents		Concentration PCDD/F (pg ITEC/m ² /jour)		INERIS : [5-20] en zone rurale
		2013	2014	2013	2014	
M1	Carrière Lambert Cormeilles en Parisis	29,6%	11,2%	1.56	2,06	< 5
M2	Orphelins apprentis d'Auteuil - Sannois	15.3%	11,2%	1.36	1,59	< 5
M2 bis	Ecole St Exupery - Cormeilles en Parisis	1.5%	4%	1.36	2,04	< 5
M3	Caserne Pompiers Sannois	15.3%	11,2%	1.48	2,16	< 5
M'1	Garage du Plateau Sartrouville	3.6%	18,3%	2.01	2,85	< 5
M'2	Ecole rue Paul Bert - Sartrouville	3.6%	18,3%	1.53	1,32	< 5
M'3	Ecole av Jean Pierre - Sartouville	3.6%	18,3%	1.72	1,34	< 5
TA	Hippodrome – Maisons Laffitte	3.9%	4,8%	1.39	1,57	< 5
TB	Complexe sportif – Bezons	4.3%	15,9%	1.95	2,05	< 5

⇒ Résultats inférieurs aux concentrations « Zone Rurale » | Point M1 : le + fortement impacté

IV Impact environnemental

03 Piézométrie

Positionnement des Piézomètres

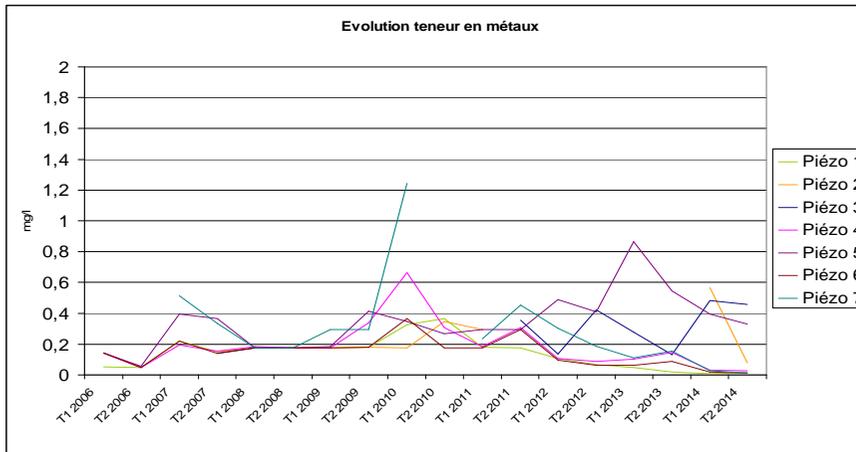
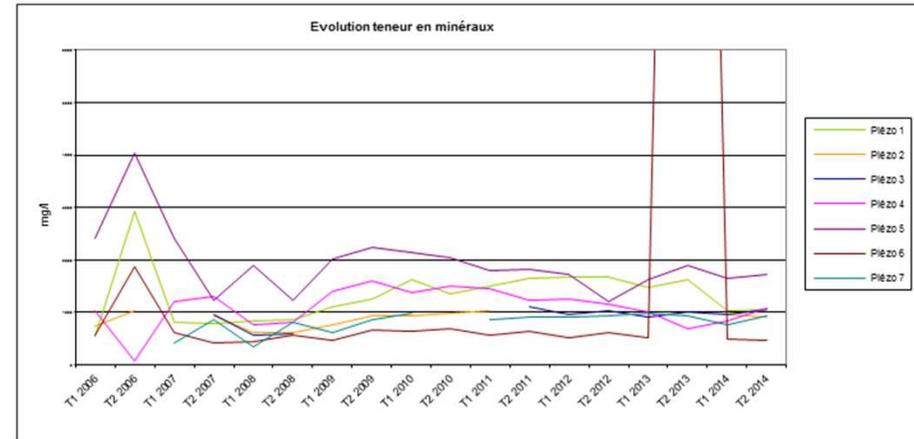
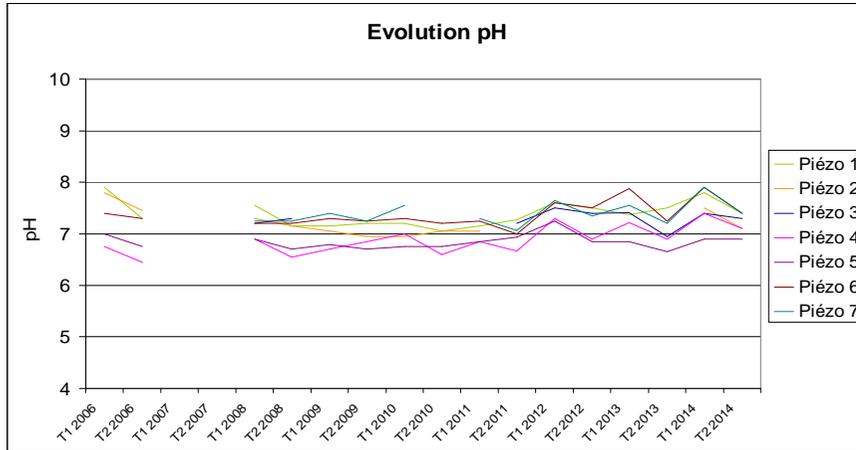
7 Piézomètres sont présents sur le site du C.V.E. d'Argenteuil afin d'assurer un suivi semestriel des paramètres dans la nappe phréatique

N° du point	
N° 1	CTVM (Bascule pesage camion mâchefers)
N°2	CTVM (Hangar à mâchefers)
N°3	Sortie hall déchargement ordures ménagères
N°4	Quai de déchargement
N°5	Zone Four 3
N°6	Entrée hall déchargement ordures ménagères
N°7	Zone anciennes tours aéroréfrigérantes

⇒ Pas d'impact significatif depuis 2006 (cf. courbes ci-après)

IV Impact environnemental

03 Piézométrie

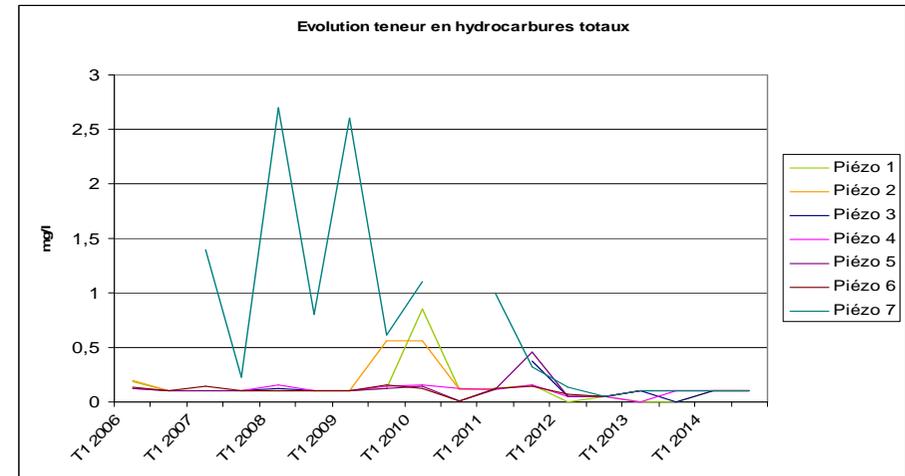
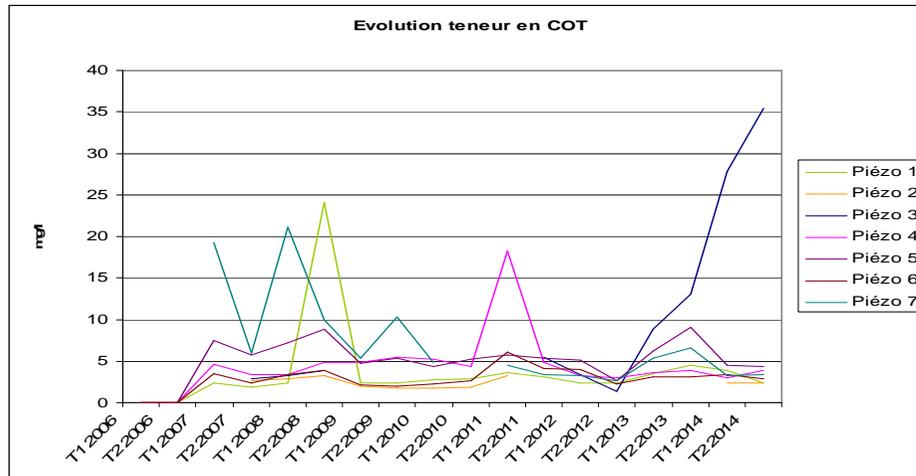


Le pic constaté sur la concentration en minéraux du piézo 6 est dû à une valeur anormalement élevée sur la mesure de Na (Sodium).

Résultat à 33 100 mg/l au lieu de valeurs habituellement proches 20 mg/l. Nous pensons qu'il s'agit d'une erreur d'unité de mesure dans le rapport fourni par le laboratoire (mg/l au lieu de µg/l).

IV Impact environnemental

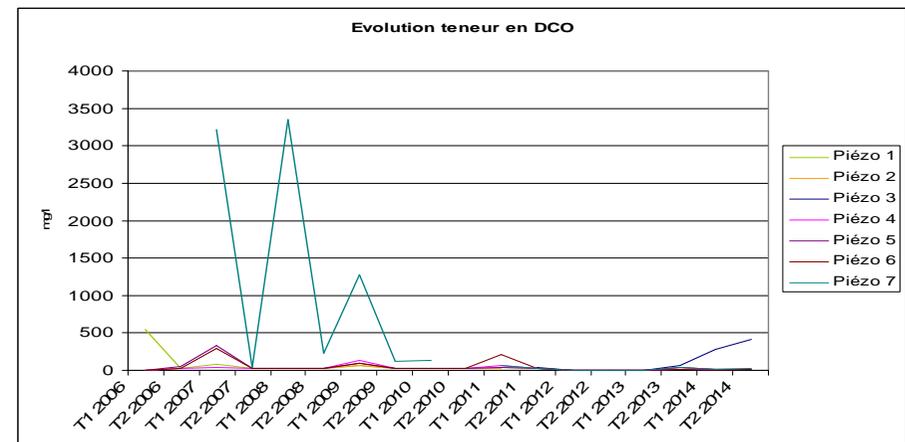
03 Piézométrie



Le piézo 3 présente une teneur en COT en constante augmentation depuis 2013. Cette augmentation pourrait être due à la détérioration du bouchon obstruant le piézomètre.

Une action visant à remettre en état cet équipement a été menée.

L'efficacité de cette action sera vérifiée lors des prochaines analyses planifiées en mai 2015.





CONCLUSION

CONCLUSION

Le Centre de Valorisation Energétique d'Argenteuil du syndicat AZUR exploité par NOVERGIE, filiale de SUEZ environnement est un centre de traitement des déchets par incinération qui respecte les prescriptions réglementaires relatives aux ICPE (Installations Classées Pour l'Environnement), et qui ne représente pas d'impact environnemental significatif sur l'environnement.

Il constitue un moyen de traitement des déchets de proximité minimisant l'impact carbone des trajets de camions de collecte d'ordures ménagères des communes avoisinantes.

Le CVE d'Argenteuil valorise les déchets en électricité (fournie à EDF), en chaleur (fournie au réseau de chaleur de la Ville d'Argenteuil), en vapeur industrielle ainsi qu'en matériaux pour la construction routière. Il permet en outre le recyclage des métaux contenus dans les ordures ménagères et minimise la fraction non valorisable des déchets.

Enfin, il constitue un pôle d'emplois directs et indirects significatif sur le territoire.

